

Rapport annuel 2014



Rapport annuel 2014



Quintessence du savoir-faire et de la créativité dans les métiers de la mode, il semble naturel que la haute couture soit née à Paris durant le Siècle des Lumières. Elle s'exprime à travers un travail particulièrement fécond sur des matières nobles et souvent rares, et souligne la maîtrise unique de toute une hiérarchie de créateurs et d'artisans. Appellation juridiquement protégée, la haute couture s'organise autour d'un groupe très restreint de maisons qui, pour s'intégrer à ce cercle, doivent obligatoirement répondre à un nombre important d'exigences qui leur permettent de protéger et de garantir leur exclusivité.

Les qualités qui leur sont demandées exigent de facto une étroite collaboration entre des spécialistes complémentaires aux talents d'exception, une approche sur mesure et totalement individualisée de chaque œuvre, une attention sans faille apportée à chaque détail afin que l'ensemble jouisse de l'équilibre le plus parfait.

C'est à travers de superbes images de ce patrimoine rare, détenu par des artisans d'excellence, que nous avons souhaité illustrer notre rapport annuel 2014. Car sur bien des aspects, les valeurs qui nous sont chères sont les mêmes. Ce sont des femmes et des hommes qui partagent le goût de l'excellence et la passion de leur métier, les conduisant à une quête inébranlable de la perfection. La confiance et le partenariat s'associent à l'écoute et à la générosité. L'innovation et la créativité s'appuient sur une longue histoire et sur un patrimoine solidement préservé. Ce sont ces qualités qui nous animent et qui nous engagent à identifier et à comprendre de façon toujours plus intime les besoins et les attentes de nos clients.



Sommaire

Groupe Crédit Agricole

Crédit Agricole Private Banking

Contexte

Nous connaître

Rapport d'activité

Rapport de gestion

Rapport de l'organe de révision

Où nous trouver

06 Crédit Agricole, un groupe bancaire de référence

08 Un acteur reconnu de la gestion de fortune

10 Message des Présidents

12 La conjoncture économique et financière

16 Organes de la Banque

18 Crédit Agricole (Suisse) SA, une banque de référence

20 Rapport d'activité par métier

29 Chiffres-clés

32 Bilan

34 Compte de résultat

36 Tableau de financement

38 Notes sur les états financiers annuels

66 Proposition à l'assemblée générale annuelle

67 Rapport de l'organe de révision

68 Implantations

UN GROUPE BANCAIRE DE RÉFÉRENCE

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 140 000 collaborateurs et 31 500 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 50 millions de clients, 8.2 millions de sociétaires et 1.1 million d'actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : assurance, immobilier, moyens de paiement, gestion d'actifs, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale et environnementale dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

54

UNE PRÉSENCE MONDIALE
DANS 54 PAYS

50_M

DE CLIENTS

140 000

COLLABORATEURS

4.9 Mds€

RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

86.7 Mds€

CAPITAUX PROPRES
PART DU GROUPE

13.1 %

RATIO *COMMON EQUITY TIER 1*
NON PHASÉ

ORGANISATION DU GROUPE

8.2 millions de **sociétaires** sont à la base de l'organisation coopérative du Crédit Agricole. Ils détiennent sous forme de parts sociales le capital des **2489 Caisses locales** et désignent chaque année leurs représentants :

31 500 administrateurs qui portent leurs attentes au cœur du Groupe.

Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital des **39 Caisses régionales**.

Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui offrent à leurs clients une gamme complète de produits et services. L'instance de réflexion des Caisses régionales est la Fédération Nationale du Crédit Agricole, lieu où sont débattues les grandes orientations du Groupe.

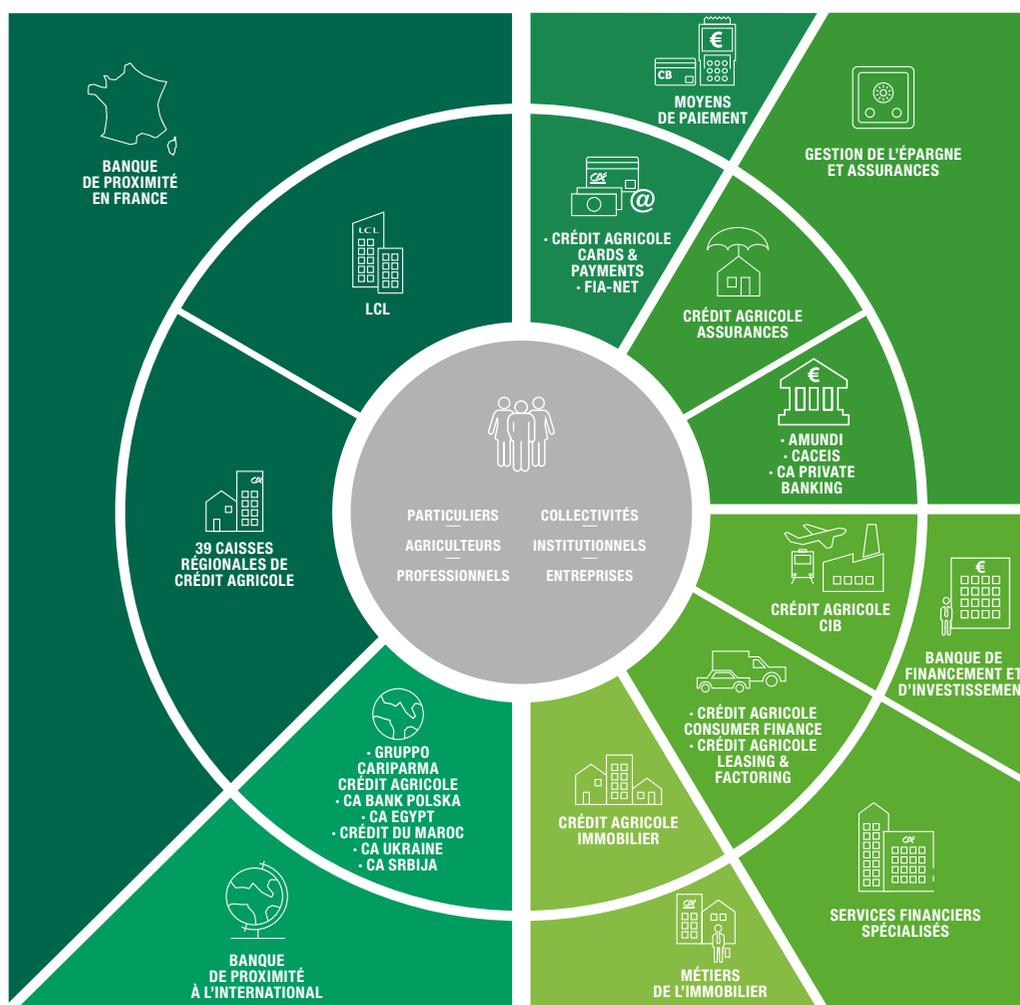
À travers la **SAS Rue La Boétie**, les Caisses régionales sont l'actionnaire majoritaire, à 56.5%, de Crédit Agricole SA. Crédit Agricole SA détient 25% du capital des Caisses régionales (sauf la Corse). Il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers en France et à l'international.

LA BANQUE UNIVERSELLE DE PROXIMITÉ

BANQUES DE PROXIMITÉ

MÉTIERS SPÉCIALISÉS

AUTRES FILIALES SPÉCIALISÉES :
Crédit Agricole Capital Investissement & Finance
(Idia, Sodica), Uni-éditions



FINANCEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



BANCASSUREUR EN EUROPE



GESTIONNAIRE D'ACTIFS EUROPÉEN

Crédit Agricole Private Banking

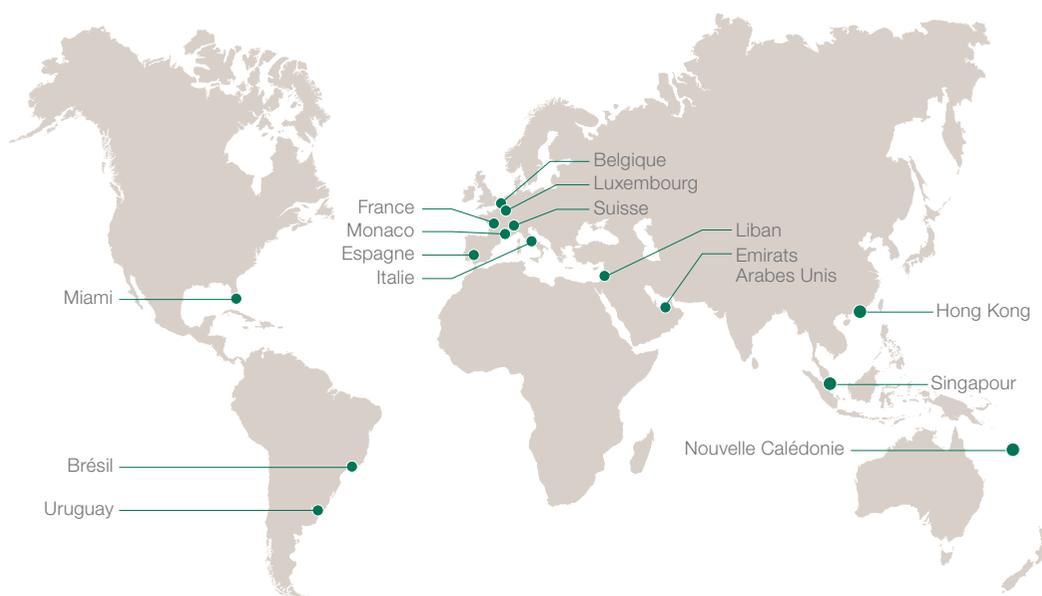
Un acteur reconnu de la gestion de fortune

Crédit Agricole Private Banking regroupe l'ensemble des filiales spécialisées en gestion de fortune du groupe Crédit Agricole.

L'héritage d'un maillage géographique

Historiquement présent en Europe, Amérique latine, Asie et au Moyen-Orient, Crédit Agricole Private Banking puise ses racines à la fois dans la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez, créée en 1858, et dans la Banque de l'Indochine, banque centrale des territoires français en Asie créée en 1875.

De ses origines européennes et orientales, la Banque acquiert sa vocation internationale et assoit son image de tradition et de savoir-faire. Doté d'un réseau ancien de 30 implantations dans 14 pays, Crédit Agricole Private Banking s'appuie sur des équipes multiculturelles pour répondre aux exigences croissantes d'une clientèle internationale.



Europe

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Toulouse, Monaco, Anvers, Bruxelles, Liège, Bilbao, Madrid, San Sebastian, Valence, Milan, Luxembourg, Genève, Lugano, Zurich

Amériques

Miami, Montevideo, Rio de Janeiro, São Paulo

Moyen-Orient

Abu Dhabi, Beyrouth, Dubaï

Asie

Hong Kong, Singapour

Océanie

Nouméa

La solidité financière d'un groupe bancaire de référence

Crédit Agricole Private Banking affiche une situation financière solide et un actionnariat stable, renforçant ainsi la confiance qui entoure la relation développée avec ses clients.

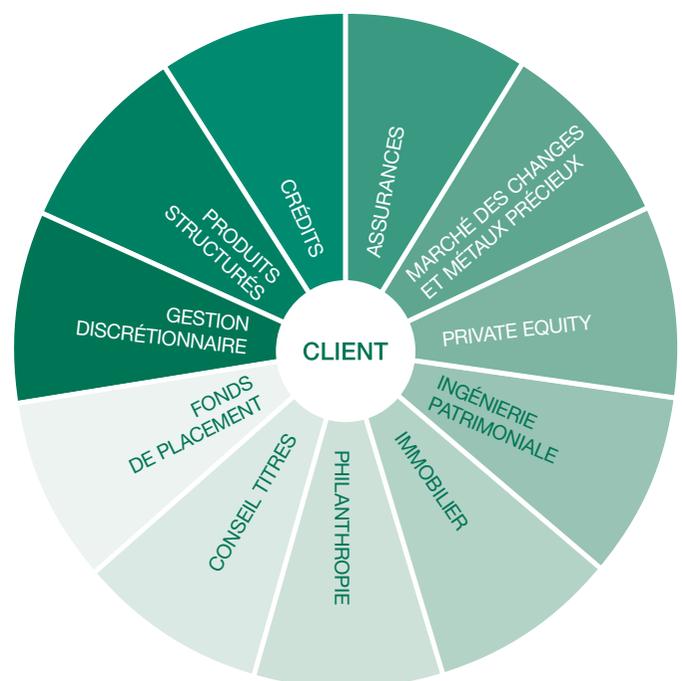
Le savoir-faire spécifique d'équipes dédiées aux familles et aux entrepreneurs

Depuis plus de 130 ans, Crédit Agricole Private Banking approfondit son savoir-faire pour répondre aux attentes patrimoniales de ses clients, qu'ils soient chefs d'entreprises, cadres dirigeants ou investisseurs. Cette approche, banque privée et banque d'affaires, permet à ses équipes d'analyser précisément la situation et les contraintes de chaque client pour préconiser les meilleures solutions.

Les Banquiers Privés de Crédit Agricole Private Banking orchestrent ainsi les compétences locales, régionales ou internationales les plus adéquates. Ces pôles de ressources complémentaires, animés par des experts, parfois accompagnés de professionnels externes rigoureusement sélectionnés, apportent une valeur ajoutée indéniable pour conseiller les clients dans tous les domaines indissociables de la vie d'un patrimoine: ingénierie patrimoniale, gestion financière, crédit.

www.ca-privatebanking.com

CRÉDIT AGRICOLE PRIVATE BANKING EN QUELQUES CHIFFRES :



Contexte

Message des Présidents

Pour Crédit Agricole (Suisse) SA comme pour l'ensemble de la place bancaire helvétique, 2014 aura été marquée par la relative stabilisation d'un contexte en constante mutation depuis plusieurs années. Bien que les conditions économiques, réglementaires et stratégiques qui s'imposent aux banques suisses demeurent complexes, le secteur financier a su en prendre la mesure et mettre en place des réponses qui devraient, à terme, favoriser une normalisation de l'activité des banques helvétiques à vocation internationale. Les défis posés par les exigences accrues des régulateurs suisses et internationaux ont, en particulier, appelé de notre part des solutions conçues en étroite concertation avec le Groupe Crédit Agricole et en particulier avec Crédit Agricole Private Banking.

Dans ce contexte, Crédit Agricole (Suisse) SA a mis en place un dispositif de grande ampleur, destiné à traiter les demandes émanant des pouvoirs publics, à faciliter le suivi des questions relatives à la fiscalité et à poursuivre la résolution des litiges. La démarche ambitieuse engagée à ces fins par Crédit Agricole (Suisse) SA constitue un gage de stabilité et de croissance pour l'avenir. Cet effort d'adaptation a largement marqué l'année 2014. Il devrait permettre à notre établissement de se démarquer par sa réactivité et sa capacité à toujours mieux accompagner ses clients, tant en Suisse que dans le reste du monde. En adoptant cette attitude volontariste, Crédit Agricole (Suisse) SA n'entend pas seulement s'adapter à des contraintes réglementaires désormais bien connues, mais vise également à créer les conditions pour aborder son développement futur avec confiance.

Si l'émergence d'un contexte réglementaire largement clarifié en 2014 s'est avérée bénéfique pour Crédit Agricole (Suisse) SA, notre activité a en revanche subi l'impact d'un climat international dégradé et de conditions de marché contrastées. Comme pour l'ensemble de la place suisse, le contrecoup des tensions géopolitiques actuelles a été fortement ressenti par notre établissement, en particulier dans des zones stratégiques pour les opérations de financement transactionnel de matières premières. Outre l'émergence de nouveaux risques politiques, des facteurs de nature purement financière ont pesé sur l'évolution des marchés. L'attachement des principales banques centrales à une politique de taux d'intérêt faibles, le maintien de la volatilité à des niveaux historiquement bas ou encore la baisse dans la deuxième partie de l'année du cours du baril de pétrole ont ainsi entraîné des impacts négatifs sur les performances de nombreuses classes d'actifs et sur le développement de nos activités «Corporate».

Malgré ces incertitudes, Crédit Agricole (Suisse) SA a mis à profit son exercice 2014 pour avancer dans la réorganisation de ses structures et la modernisation de son modèle économique. La réflexion stratégique conduite au cours de l'année s'est traduite par le renforcement de nos lignes Métiers de Banque de Financement et d'Investissement, et par l'adaptation et la clarification de l'organisation géographique applicable à nos activités de banque privée. Notre établissement a également poursuivi le développement de nouveaux produits et services, conformément aux orientations stratégiques définies en accord avec Crédit Agricole Private Banking. La mise en place progressive des activités de banque commerciale en banque privée (BPCO) et de conseil en Corporate Finance avec le support des équipes de Banque de Financement et d'Investissement marquent notamment des étapes importantes dans

le déploiement d'une offre intégrée à destination des entrepreneurs. Au-delà des efforts accomplis pour maîtriser un environnement réglementaire de plus en plus complexe, la qualité des produits et services proposés aux clients de Crédit Agricole (Suisse) SA demeure donc, plus que jamais, le souci premier de nos équipes.

Bien qu'ils reflètent ces conditions souvent difficiles, les résultats de Crédit Agricole (Suisse) SA pour l'exercice 2014 apparaissent néanmoins toujours solides et dessinent dès à présent des perspectives favorables à moyen terme. Notre volonté de devancer la transformation en cours de nos principaux métiers nous a conduits à engager un programme ambitieux de maîtrise des charges, permettant de dégager de nouvelles marges de manœuvre financières pour le développement futur de notre établissement. En dépit de cet effort, la baisse de nos revenus globaux est imputable en premier lieu à des décisions destinées à adapter notre modèle économique au nouveau contexte dans lequel évolue désormais le secteur bancaire suisse. Il en va ainsi de la fermeture définitive de notre implantation aux Bahamas.

Dans ce cadre, les revenus de Crédit Agricole (Suisse) SA atteignent un total de CHF 547.1 millions pour l'exercice 2014. Après déduction des charges de CHF 413.7 millions, le résultat brut d'exploitation s'élève à CHF 133.4 millions contre CHF 176.2 millions en 2013. Le résultat net s'établit à CHF 30.2 millions contre CHF 94.9 millions en 2013 traduisant ainsi l'environnement globalement adverse traversé par les métiers de Crédit Agricole (Suisse) SA. Notre expertise en matière de banque privée, de marchés de capitaux et de financement transactionnel de matières premières, associée à la qualité des services de coverage corporate et institutionnel ou encore d'outsourcing bancaire, ont permis à nos équipes de

maintenir et de développer les relations de confiance nouées avec nos clients, tant en Suisse que dans le reste du monde.

C'est également grâce à l'implication constante de ses collaborateurs que Crédit Agricole (Suisse) SA peut aborder sereinement une nouvelle phase dans la mise en œuvre de son projet d'entreprise. Notre établissement entend ainsi jouer pleinement son rôle de banque internationale proche de ses clients, opérant - sur la place suisse comme sur l'ensemble des marchés - en totale synergie avec les autres entités de Crédit Agricole Private Banking et de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. A ce titre, une attention particulière sera portée à l'accompagnement de notre clientèle dans les régions du monde qui présentent les plus forts potentiels de croissance, notamment en Asie. Pour atteindre ces objectifs, la priorité de nos équipes durant l'année à venir sera de répondre par une approche proactive aux défis qui attendent le secteur bancaire helvétique et de poursuivre la mise en œuvre des choix stratégiques opérés en 2014.

Banque ouverte sur le monde, reconnue par ses partenaires et appréciée de ses clients, Crédit Agricole (Suisse) SA se veut, plus que jamais, tournée vers le futur, capable d'attirer les meilleurs talents et de faire preuve d'une grande valeur ajoutée auprès de ses clients.



Jean BOUYSSSET
Président du Conseil
d'Administration



Hervé CATALA
Président de la
Direction Générale

La conjoncture économique et financière





Ce ne sont pas les nombreuses surprises, bonnes ou mauvaises, qui ont émaillé 2014 que nous voulons énumérer ici. Après tout, année après année, nous-mêmes tout comme les marchés financiers devons faire avec l'imprévu. Ainsi, plutôt que de dresser une liste exhaustive, nous préférons observer la conjoncture au travers du prisme que constituent les politiques monétaires. Celles-ci laissent apparaître une divergence de plus en plus marquée entre pays importants.

Si onze banques centrales ont augmenté leurs taux d'intérêts de référence en 2014 (parmi lesquelles l'Inde, le Brésil et la Russie), elles sont dix-huit à les avoir réduits (notamment la Banque Centrale Européenne). A dire vrai, c'est la dichotomie entre les politiques de la Réserve fédérale et de la Banque d'Angleterre et celles de la BCE et de la Banque du Japon qui importent le plus.

Davantage de création monétaire au Japon et en zone Euro

La Banque du Japon apparaît « condamnée » à poursuivre sur la voie de l'expansion de son bilan. Si on considère que la hausse de la TVA au printemps a engendré un pic transitoire d'inflation, force nous est d'observer que la hausse des prix récemment enregistrée est insuffisante en regard de l'objectif de 2% de la banque centrale.

Un stimulus monétaire additionnel est ainsi logique. S'il est trop tôt pour annoncer un succès quant à l'objectif d'inflation, les effets sur la croissance restent également mitigés. Comme nous pouvions le craindre, la croissance du PIB au premier trimestre a été plus que compensée par le recul du deuxième trimestre, et la contraction enregistrée au troisième trimestre a précipité le Japon dans une récession technique.

Avec une croissance de +0.4% au premier trimestre, de +0.3% au deuxième trimestre et de +0.6% au troisième trimestre, l'économie helvétique a de son

côté bien résisté au coup de froid qui a touché les économies matures. La Banque Nationale Suisse (BNS) est restée globalement accommodante: la force du franc contient l'inflation et représente un risque pour la croissance. La BNS a maintenu le cours plancher à 1.20 CHF/EUR. Ceci fait sens au vu de la cherté du franc dans un contexte où la banque centrale a fait passer le 18 décembre son objectif pour le taux d'intérêt Libor à 3 mois en territoire négatif. Alors que la nouvelle marge de fluctuation s'établit entre -0.75% et +0.25%, un intérêt négatif de -0.25% sera prélevé sur certains avoirs des banques commerciales auprès de la BNS. Alors que la BNS affirmait encore à cette date être prête à acheter des devises en quantités illimitées si nécessaire, elle a depuis (le 15 janvier 2015) fait marche arrière et abandonné la défense du taux plancher.

En zone Euro, le premier semestre 2014 s'était avéré décevant en termes de croissance, mais il avait au moins eu le mérite d'être positif. La situation n'a pas globalement changé au cours de la seconde moitié de 2014. In fine, ceci permettrait d'enregistrer à fin 2014 une progression du PIB légèrement inférieure à 1% en glissement annuel, un chiffre modeste, mais qui représente près du double de celui de fin 2013. Cette conjoncture fragile est également caractérisée par une faible inflation et par l'absence d'expansion du crédit.

La BCE a ainsi été amenée à procéder à des baisses de taux, associées à la décision de constituer un portefeuille d'obligations sécurisées d'émetteurs financiers européens. Il est vrai que le total du bilan de la banque centrale a beaucoup diminué depuis deux ans, revenant à 2000 milliards d'euros. Mario Draghi, le gouverneur de la BCE, a indiqué vouloir retourner vers le niveau de 2012, ce qui correspondrait à un accroissement de 50%. Il a fait suivre sa parole par des actes puisque le 22 janvier 2015 la BCE a annoncé vouloir démarrer à partir de mars 2015 un volet d'assouplissement quantitatif sans limite absolue.

Stabilisation de la taille du bilan de la banque centrale US

A contrario, la Réserve fédérale US a arrêté la progression de son bilan depuis octobre, mais ne réduira pas celui-ci avant de démarrer un cycle de hausse de taux directeur.

Le début de ce dernier n'est pas imminent: nous pensons qu'il se produira au second semestre 2015. Nous croyons qu'il faut distinguer entre rythme de la croissance US et amélioration du marché du travail. C'est cette dernière qui constitue la priorité de la banque centrale et qui permettra de justifier un resserrement monétaire.

Or, où en sommes-nous? De T4 2013 à T4 2014, la croissance du PIB a atteint 2.5%. Elle s'élevait à +3.1% en glissement annuel au T4 2013 et la baisse du prix du pétrole, aussi impressionnante qu'elle soit, n'a pas déjà permis de dépasser ce chiffre. De plus, la force du dollar exerce un effet négatif. De son côté, le marché du travail est encore convalescent, avec une progression des salaires nominaux qui reste mesurée.

Stimuli épisodiques en Chine

L'Empire du Milieu devrait bien porter son nom en matière de politique monétaire puisqu'il se situera entre les positions des banques centrales US et anglaise et celles de la BCE et de la Banque du Japon.

Alors que l'inflation reste largement inférieure à l'objectif de +3.5% des autorités, le volume de la masse monétaire ne marque pas de signe d'accélération. Il en va différemment des trajectoires des nouveaux crédits et de la variation du «financement social total». Ce dernier agrégat qui comprend les financements parallèles (shadow banking) a fortement chuté en juillet avant de rebondir. Tout ceci est synonyme d'accommodation monétaire épisodique. Ainsi, l'exercice 2014 s'est conclu sur un chiffre de croissance de +7.3% (T4/T4), très proche des attentes.

Les pays du groupe des BRIC n'ont plus en commun que leur acronyme. Alors que l'Inde devrait continuer à appartenir au club des pays à croissance élevée, au prix toutefois d'une inflation significative, Russie et Brésil sont rentrés dans le rang. Dans ce dernier pays,

les limites d'un modèle axé sur la consommation, souvent financé par le crédit, semblent atteintes. Dans un contexte de méfiance postélectorale des investisseurs internationaux, la banque centrale a poursuivi sur la voie de la remontée des taux directeurs entamée au printemps 2013.

Les marchés financiers

Pour les marchés financiers, ce sont les politiques monétaires des grands pays qui importent. On l'a vu, celles-ci sont restées globalement accommodantes.

Il s'en est naturellement suivi une recherche des rendements qui a profité à l'ensemble du marché obligataire, à des degrés divers selon les segments toutefois. Ainsi, investir au début 2014 dans les obligations gouvernementales des Etats de la périphérie de la zone Euro (Irlande +12.3%, Italie +10%, Espagne +11.4%) aura rapporté davantage qu'un placement en obligation à haut rendement libellé en euros (+4%). De même, placer son argent dans des obligations d'émetteurs en provenance de pays émergents libellées en USD aura rapporté plus qu'un investissement en obligations gouvernementales US (+5.5% contre +2.9%). En dépit de cette performance, les niveaux absolus des taux sont maintenant encore plus faibles qu'à fin 2014: 1.9% pour l'emprunt gouvernemental US à 10 ans, 0.3% pour celui de l'Allemagne.

Les turbulences géopolitiques ayant affecté certains grands pays émergents (Russie, Brésil, Indonésie notamment) n'ont finalement pénalisé que le segment de la dette émise en devises locales: converti en USD son rendement total a été largement négatif.

C'est qu'en effet, le billet vert est apparu comme la devise forte de l'année. L'Euro contre dollar est passé de 1.38 à 1.21, le yen de 105.3 à 119.8 contre dollar. Ici encore, la politique des banques centrales laisse donc sa trace puisque, rappelons-le, la Réserve fédérale devrait remonter son taux directeur au cours du 2^e semestre 2015.

La performance du marché obligataire laisse supposer que l'heure de la «grande rotation», celle de la transhumance des investisseurs de l'obligataire vers les marchés d'actions, n'est pas encore venue.

Ceci n'a pas empêché les bourses d'enregistrer des performances dans l'ensemble positives (l'indice MSCI regroupant pays matures et pays émergents est en hausse de 4.8%). Alors que le marché de référence américain bénéficiait de la croissance économique et de celle des bénéficiaires, les actions émergentes ont connu un parcours plus tourmenté. Au final, seuls quelques marchés d'importance sont dans le rouge, mais pour des raisons fort différentes. La bourse anglaise a été pénalisée par la crainte d'un resserrement monétaire, alors que la cote de Paris est composée de sociétés aux progressions bénéficiaires moins attractives.

L'an prochain

L'abondance des liquidités fournies par les banques centrales des pays matures constituera un facteur de soutien pour les marchés d'actions. Ce dénominateur commun ne permettra toutefois pas à l'investisseur de faire l'économie de choix discriminants.

L'un des facteurs de différenciation pourrait se trouver dans les effets de prix de l'énergie stabilisés à de bas niveaux. Dans cette perspective, les pays importateurs d'énergie seraient à ranger du côté des gagnants, alors que les exportateurs se trouveraient pénalisés. De même, les secteurs énergivores seraient à même de reconstituer des marges, à l'inverse des fournisseurs de services du secteur.

Finalement, il ne faudra pas oublier que les progrès technologiques restent un moteur essentiel du développement des marchés. A cet égard, les indices boursiers n'ont pas tous le même contenu en valeurs appartenant au secteur.

Un mot de prudence pour conclure: malgré toutes les décisions prises par les autorités et les restructurations opérées, les séquelles de la crise de 2008 sont encore présentes; la nouvelle norme en matière de croissance reste inférieure à celle qui prévalait avant la grande crise, et cela est vrai pour les USA comme pour la Chine.

Nous connaître

Organes de la Banque

Conseil d'Administration

Président

Jean BOUYSSET

Vice-Présidents

Christophe GANCEL

Directeur Général, Crédit Agricole Private Banking

Maurice MONBARON

Administrateurs

Jean-Louis BERTRAND

Jacques BOURACHOT

à partir du 29 avril 2014

Jean-Paul CHIFFLET

Directeur Général, Crédit Agricole SA

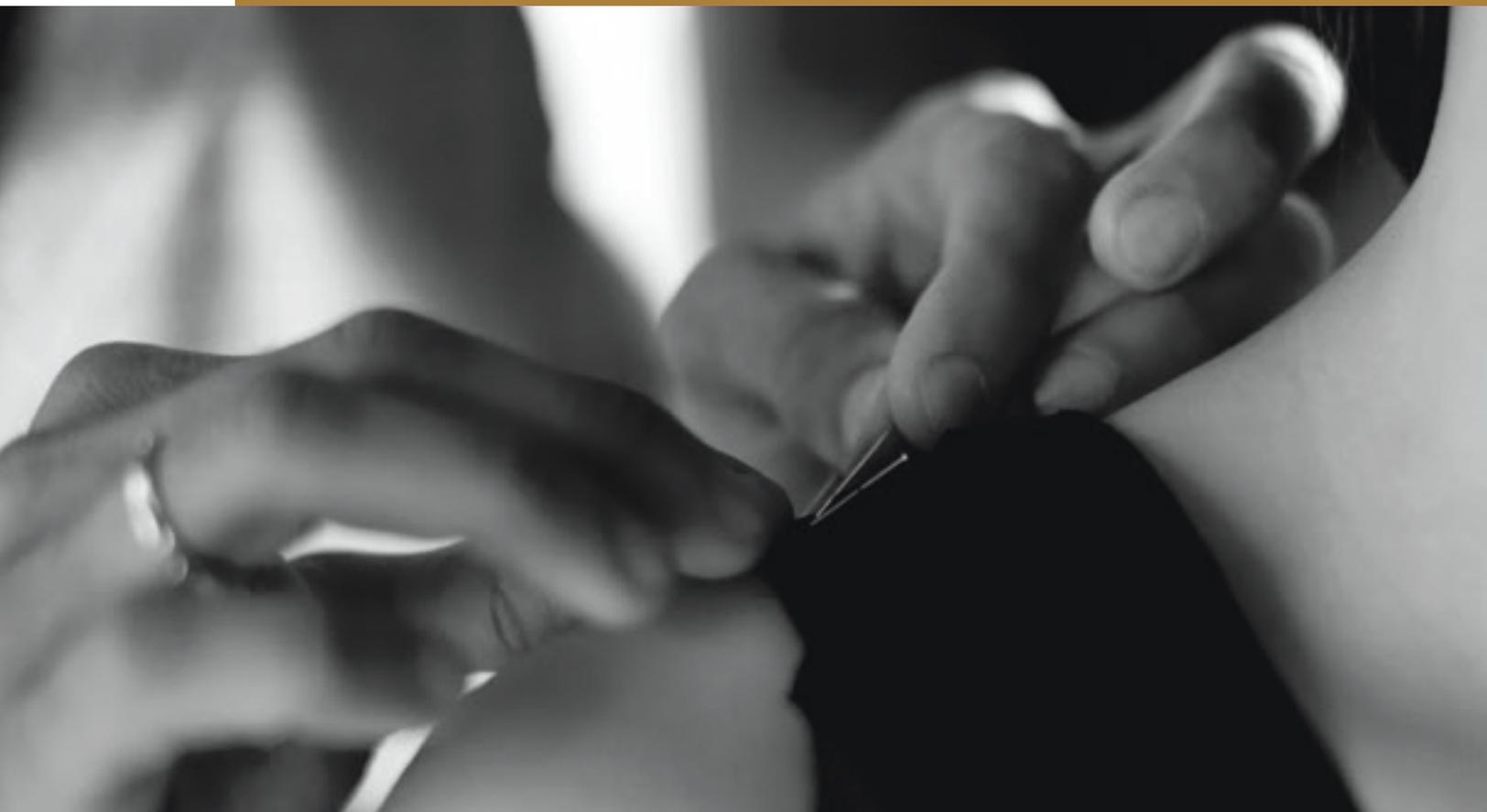
à partir du 29 avril 2014

Olivier DESJARDINS

Secrétaire Général, Crédit Agricole Private Banking

Emmanuel DUCREST*

Avocat à Genève, Etude Ducrest, Nerfin, Berta, Spira, Bory Villa



Ariberto FASSATI

Directeur du Groupe Crédit Agricole pour l'Italie,
Membre du Comité Exécutif, Crédit Agricole SA
jusqu'au 5 mars 2014

Camille FROIDEVAUX*

Avocat à Genève, Etude Budin & Associés

Philippe GESLIN

Martin LENZ*

Avocat à Bâle, Etude Lenz Caemmerer Bender

Jacques PROST

Membre du Comité Exécutif, Crédit Agricole CIB
Responsable Mondial des Financements Structurés

Christoph R. RAMSTEIN*

Avocat à Zurich, Etude Pestalozzi

Fabio SOLDATI*

Avocat à Lugano, Etude Felder, Riva, Soldati,
Marcellini, Generali

Edmond TAVERNIER*

Avocat à Genève, Etude Tavernier Tschanz

Direction Générale

Hervé CATALA

Président de la Direction Générale

Pierre GLAUSER

Directeur Général,
Directeur de l'Exploitation Bancaire Suisse,
Responsable Mondial Ligne Métier Financement
du Commerce International des Matières Premières

Philip ADLER

Directeur des Marchés de Capitaux

Patrick RAMSEY

Directeur de la Clientèle, Banque Privée

Pierre MASCLET

Directeur Marchés et Solutions d'Investissements

Jean-Claude FAVRE

Directeur Logistique

Frank BERVILLE

Directeur Coverage

Viviane GABARD

Directrice des Risques et Contrôle Permanent

Marcel NAEF

Directeur Juridique et Compliance

Aline KLEINFERCHER

Directrice des Ressources Humaines

Pierre JACQMARCQ

Directeur Financier

** Membres du Conseil d'Administration Indépendant
au sens de la circulaire FINMA 2008/24*

Contrôle

Inspection Générale

Darius PUIU

Contrôle Permanent

Stéphane REICHENBACH

Organe de Révision

PricewaterhouseCoopers SA

Crédit Agricole (Suisse) SA, une banque de référence

Avec 1326 collaborateurs et CHF 46.5 milliards de fortune clientèle au 31 décembre 2014, Crédit Agricole (Suisse) SA fait partie des entités internationales les plus importantes du Groupe Crédit Agricole et constitue le principal centre d'expertise du réseau international de Crédit Agricole Private Banking.

Notre banque se classe parmi les premières banques étrangères en Suisse en termes d'actifs sous gestion et de fonds propres. Ceci témoigne de notre implication et de notre développement constant sur la place financière suisse depuis plus de 130 ans. Crédit Agricole (Suisse) SA dispose de quatre grands domaines d'activité: la Banque Privée, le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale, les Marchés de Capitaux, la Logistique Bancaire, complétés par une fonction de couverture des grandes entreprises et des institutions financières. Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre banque déploie toutes ses activités en Suisse au travers de quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich, et à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Banque Privée, principalement en Asie, à Hong Kong et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi, Beyrouth, Dubaï et Karachi. Ce réseau d'implantations vient renforcer le maillage global d'implantation de Crédit Agricole Private Banking, favorisant le multibooking pour les clients désireux de profiter de plusieurs environnements juridiques, fiscaux ou d'investissement.

Les coopérations entre entités de la Holding se sont d'ailleurs renforcées, avec la mise en place de lignes produits et services transverses permettent d'enrichir les gammes proposées à nos clients, quelle que soit leur localisation.





1326

COLLABORATEURS

76.3%

DU REVENU NET ISSU DE LA BANQUE PRIVÉE

CHF 1477 MILLIONS

FONDS PROPRES
DE CRÉDIT AGRICOLE (SUISSE) SA

CHF 20

MILLIARDS DE TOTAL DU BILAN

10

IMPLANTATIONS : ABU DHABI, BEYROUTH,
DUBAÏ, GENÈVE, HONG KONG, KARACHI,
LAUSANNE, LUGANO, SINGAPOUR, ZURICH

Rapport d'activité 2014 de Crédit Agricole (Suisse) SA





Focus sur les résultats 2014 de la Banque

Crédit Agricole (Suisse) SA enregistre en 2014 un bénéfice brut de CHF 133.4 millions et un bénéfice net de CHF 30.2 millions. La Banque dispose en 2014 de CHF 2025 millions de fonds propres pouvant être pris en compte selon les articles 21-40 OFR (Tier 1-3).

La Banque Privée

La Banque Privée, activité principale de Crédit Agricole (Suisse) SA, contribue à hauteur de 76.3% aux revenus de notre banque. Avec une fortune totale de CHF 45.4 milliards sous gestion au 31 décembre 2014, nous disposons, pour notre clientèle domestique et internationale, d'une gamme complète de services et de produits en architecture ouverte destinés à répondre à l'ensemble des besoins patrimoniaux de nos clients :

- gestion sous mandat ;
- conseil en investissement ;
- sélection de fonds d'investissement ;
- opérations de change et métaux précieux ;
- produits structurés ;
- private equity ;
- crédits acquéreurs immobiliers ;
- opérations commerciales ;
- ingénierie patrimoniale ;
- e-Banking.

Sur le plan économique et financier, l'année 2014 a été caractérisée par les impacts cumulés de conditions de marchés difficiles et d'une dégradation du

climat international. Dans ce contexte, les équipes de la Banque Privée ont réussi à tenir leur engagement auprès de nos clients en privilégiant une approche de long terme et en adaptant les solutions d'investissement aux évolutions de la conjoncture.

L'ensemble de la place bancaire suisse a également été confronté à des changements de grande envergure au niveau du cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent les activités de banque privée internationale. Avec un souci constant d'anticiper les changements dans la législation bancaire, Crédit Agricole (Suisse) SA a mis en place un dispositif de grande ampleur afin de répondre aux exigences des régulateurs suisses et internationaux. Dans ce contexte, nos équipes ont su s'adapter à des contraintes réglementaires en constante évolution, tout en maintenant la qualité des relations nouées avec notre clientèle. Grâce à cette capacité d'adaptation, combinée à des investissements significatifs, Crédit Agricole (Suisse) SA est en mesure d'aborder le futur avec confiance.

L'année 2014 a permis de mener à bien la réorganisation de nos équipes commerciales par zones géographiques. Cette nouvelle structure nous permet à la fois de proposer une couverture étendue des besoins de nos clients internationaux et d'offrir des réponses plus rapides à leurs attentes. A cet égard, le travail de réorganisation réalisé en 2014 favorise une intégration de plus en plus poussée de Crédit Agricole (Suisse) SA au sein du réseau international existant de Crédit Agricole Private Banking. La complémentarité de nos expertises à l'échelle mondiale et la qualité des équipes commerciales,

tant en Suisse qu'en Asie ou au Moyen-Orient devrait permettre à la Banque de poursuivre son développement dans les zones appelées à connaître une forte croissance économique dans les années à venir.

« C'est avec une grande sérénité que nos équipes commerciales se sont adaptés à des conditions de marché défavorables et un contexte réglementaire en pleine évolution. Nos équipes ont poursuivi leurs efforts afin d'apporter un service sur mesure à notre clientèle internationale. »

Patrick Ramsey, Directeur de la Clientèle,
Banque Privée

La gamme de solutions d'investissement de la Banque Privée

Tout au long de 2014, les solutions d'investissement proposées par Crédit Agricole (Suisse) SA se sont adaptées aux variations qui ont affecté l'ensemble des classes d'actifs et les principaux marchés mondiaux. A cet égard, l'année qui vient de s'achever peut apparaître comme une véritable période de transition. Bien que plusieurs facteurs aient favorisé cette évolution, ce sont les politiques conduites par les principales banques centrales qui semblent avoir joué un rôle déterminant. La fin progressive de l'assouplissement monétaire et des interventions non conventionnelles de la Réserve fédérale a ainsi orienté de façon décisive les anticipations des investisseurs. Pour autant, l'émergence de nouvelles conditions de marché ne s'est pas faite de façon linéaire. Le niveau historiquement faible de la volatilité, en particulier durant la première partie de l'année, a pu ainsi conduire certains intervenants à sous-estimer les risques d'instabilité. A l'inverse, les

derniers mois de 2014, marqués par des incertitudes accrues au plan géopolitique et par la forte baisse des cours du pétrole, ont clairement démontré que des variations de prix rapides et de forte amplitude demeureraient toujours envisageables.

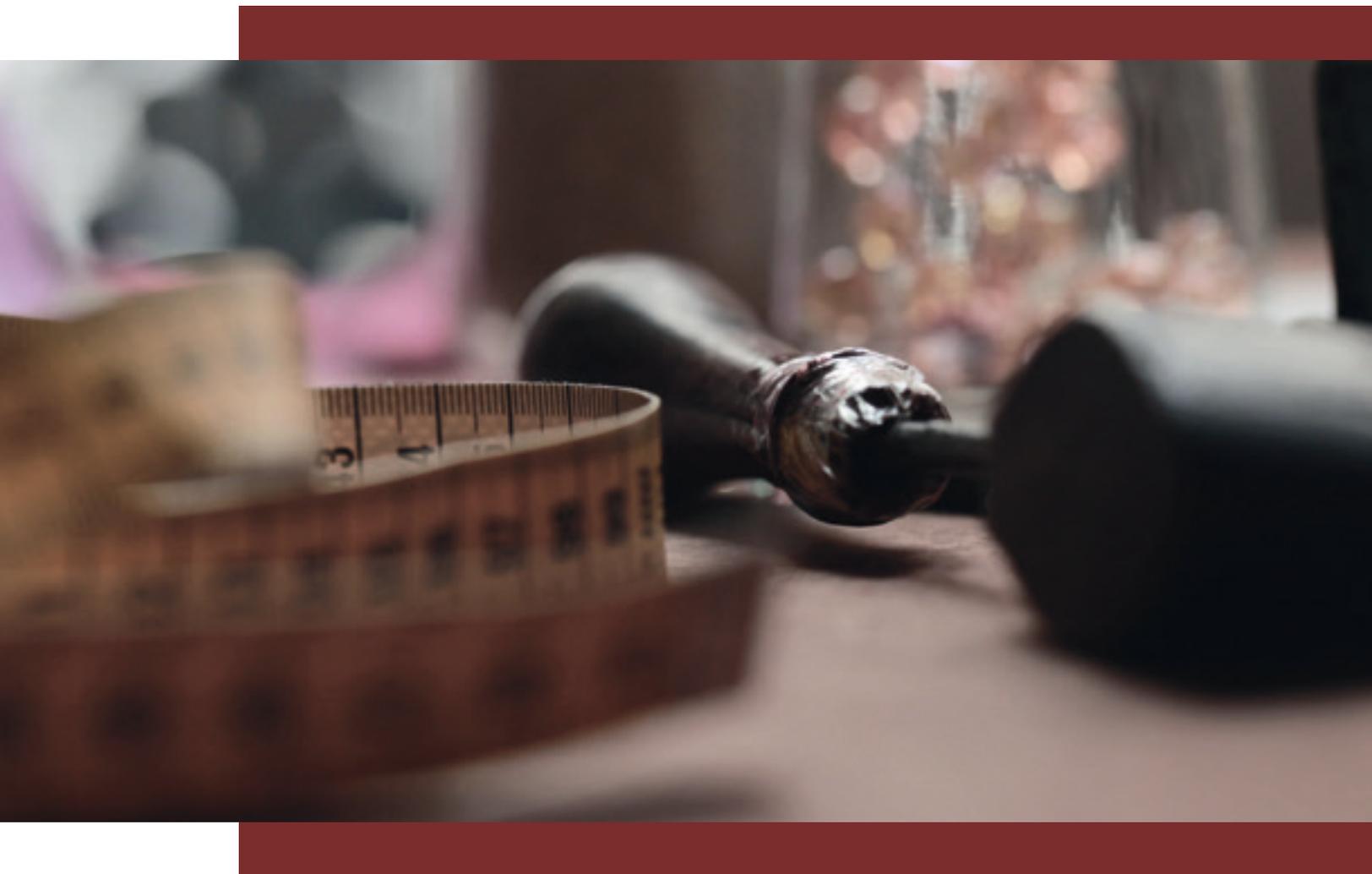
Dans un tel contexte, les équipes de Crédit Agricole (Suisse) SA ont privilégié une approche basée sur un équilibre souple et évolutif entre classes d'actifs. Cette stratégie s'est avérée particulièrement pertinente, dans la mesure où elle a permis de tirer parti de la dynamique des marchés actions sans négliger les opportunités offertes par les titres obligataires. Par ce biais, les positions construites au cours de l'année ont pu bénéficier d'une cohérence et d'une stabilité conformes aux attentes de nos clients. Compte tenu des différences importantes qui se sont fait jour au cours de l'année, aussi bien entre les secteurs d'activité qu'entre les différentes zones géographiques, une attention particulière a en outre été portée à la sélection des valeurs. L'expertise reconnue de nos équipes en matière d'identification et de suivi des opportunités a ainsi contribué de manière décisive à maximiser les performances. Avec l'instabilité accrue qui a caractérisé les dernières semaines de 2014, l'impact crucial de cette sélection géographique et sectorielle est clairement apparu. Alors que les marchés sont confrontés à un environnement de taux nuls, voire négatifs, ces compétences seront également cruciales à moyen terme pour favoriser une création de valeur durable pour les investisseurs.

La progression continue de la part des produits conçus et gérés par nos équipes dans l'ensemble des actifs déposés auprès de Crédit Agricole (Suisse) SA atteste la satisfaction de nos clients. A cet égard, une attention toute particulière a été portée sur l'enrichissement de l'offre destinée aux grands clients, Crédit Agricole (Suisse) SA ayant mobilisé l'ensemble de ses expertises à travers le monde afin de prendre efficacement en compte les problématiques internationales et les objectifs de diversification qui leur sont propres.



Basées sur les travaux des économistes de Crédit Agricole (Suisse) SA, les stratégies d'investissement mises en œuvre par nos équipes de **gestion discrétionnaire** ont offert des performances de qualité. Un dosage équilibré du risque combiné à des choix tactiques élaborés en concertation avec l'ensemble des entités de Crédit Agricole Private Banking ont permis d'extraire du rendement positif, en dépit d'une volatilité très faible durant la plus grande partie de l'année et de la pression constante exercée sur les rendements par la faiblesse des taux.

Grâce à une réactivité constante et à un rigoureux processus de sélection, l'activité **de conseil en investissement** a pu offrir aux clients de Crédit Agricole (Suisse) SA les solutions les plus adaptées à des conditions de marché complexes. Constamment actualisées, les principales hypothèses ayant sous-tendu les recommandations de l'équipe Advisory ont été confirmées par l'évolution des marchés. L'expertise développée en matière de sélection et de suivi a également alimenté l'offre de Crédit Agricole (Suisse) SA dans le domaine des produits structurés, en particulier pour les produits à sous-jacent « actions ».



Cette activité a atteint en 2014 un volume élevé, reflétant des performances en ligne avec les attentes de nos clients. Bien que négativement impactées par le très faible niveau de la volatilité, les activités de **change** ont, elles aussi, démontré une réelle résilience, notamment grâce à des choix stratégiques pertinents concernant l'évolution du dollar.

Toujours portée par une dynamique de long terme, l'offre de Crédit Agricole (Suisse) SA dans le domaine du **Private Equity** a rencontré un succès constant au cours de l'année. En termes de rendement, mais aussi de collecte, l'exercice 2014 peut être considéré

« Grâce à leur capacité d'écoute et à leur réactivité, nos équipes sont parvenues à maîtriser les risques associés à un contexte de marché souvent difficile, tout en offrant à nos clients un accès aux solutions d'investissement les plus performantes. »

Pierre Masclat, Responsable Marchés et Solutions d'Investissement

comme une année record, appelant ainsi de nouveaux développements tant en Europe que sur le marché asiatique suivi depuis Singapour. De même, **l'investissement immobilier** a bénéficié du faible rendement des titres financiers les plus liquides. Les opérations de financement et d'investissement réalisées par Crédit Agricole (Suisse) SA dans cette classe d'actifs ont ainsi enregistré une augmentation de plus de 30% au cours de l'année qui vient de s'écouler.

L'année 2014 a enfin été marquée par un approfondissement continu de la coopération entre les équipes de Crédit Agricole (Suisse) SA en charge de l'élaboration des solutions d'investissement et celles des autres entités de Crédit Agricole Private Banking. Basée sur la complémentarité de nos différentes entités de banque privée à travers le monde, cette

approche fédérale implique à la fois une mise en commun des expertises et une harmonisation progressive des outils de communication. Elle permet en outre de toujours mieux prendre en compte les attentes spécifiques de nos clients, quel que soit leur pays de résidence, et constituera une priorité pour 2015. Dans un contexte impliquant une sélectivité accrue en termes de zones géographiques comme de secteurs d'activité, ainsi qu'un suivi très strict des rotations d'allocation, la recherche des synergies et le partage des expertises seront, plus que jamais, d'une importance déterminante.

Les Marchés de Capitaux

L'activité liée aux marchés de capitaux a subi, durant l'année 2014, l'impact de conditions de marchés globalement négatives. Cet exercice a en effet été caractérisé par des taux extrêmement bas et une volatilité proche de zéro. Pour autant, les équipes de Crédit Agricole (Suisse) SA ont fait preuve, dans ce contexte défavorable, de réactivité, de prudence et d'excellence opérationnelle, de façon à préserver les intérêts de nos clients tout en optimisant les résultats des différentes lignes métier.

La conjoncture a connu deux phases distinctes au cours des douze derniers mois. Le début de l'année 2014 a ainsi été marqué par la faiblesse du dollar, ainsi que par des incertitudes persistantes concernant la politique de taux des principales banques centrales. Le deuxième semestre a vu le dollar se renforcer face aux autres devises, tandis que la volatilité faisait son retour sur le marché des changes. Cette évolution apparaît largement imputable à la combinaison entre une perception accrue des risques géopolitiques, liée à l'instabilité récurrente dans plusieurs régions du monde (Ukraine, Moyen-Orient), et une amélioration globale des indicateurs économiques américains. Des facteurs additionnels ont amplifié l'impact de ces données: le fait que la Réserve fédérale ait mis fin à sa politique d'achats d'actifs a permis un raffermissement des taux américains, tandis que les pressions déflationnistes constatées au sein de la zone euro ont conduit la Banque centrale européenne à réorienter son action vers plus de souplesse.

« Malgré de nombreux facteurs d'incertitude, nos équipes ont su pleinement concilier la recherche des meilleures opportunités de marché avec le souci constant de la sécurité et de l'excellence opérationnelle. Grâce à leur implication, le département Marchés de Capitaux a pu en 2014 mener de front son adaptation à des réglementations toujours plus strictes et une coopération accrue au sein du Groupe. »

Philip Adler, Responsable des Marchés de Capitaux

Si l'évolution des marchés a rendu possible une légère reprise de la volatilité après dix-huit mois d'atonie, l'année 2014 a vu un durcissement de la réglementation, en particulier sur les ratios prudentiels. C'est pourquoi les équipes de Crédit Agricole (Suisse) SA en charge des Marchés de Capitaux, et plus particulièrement le département de la Trésorerie, ont été très attentifs aux changements réglementaires et à leur stricte application.

Compte tenu de l'environnement complexe qui a pesé tout au long de l'année sur les activités de marché, les résultats du département Marchés de Capitaux peuvent être considérés comme satisfaisants. Malgré ces conditions peu favorables, les équipes ont su assurer une qualité de service optimale conforme aux attentes de nos différents types de clients (Privés, institutionnels, entreprises). Ces performances sont dues aussi bien aux opérations sur devises et métaux précieux, qu'à la gestion de trésorerie ou à la vente de produits (produits de taux, hybrides et de change).

L'attrait pour le change et particulièrement pour les opérations de couverture réalisées pour le compte de la clientèle privée a faibli au cours de l'exercice 2014, ce qui s'est ressenti dans la volumétrie. Une excellente performance dans la vente de produits de change à destination de la clientèle institutionnelle et des entreprises doit en revanche être notée. De même, la vente obligataire a connu une année extrêmement positive, générant des revenus très nettement supérieurs aux prévisions. Plus généralement et au-delà de performances diverses, les équipes des Marchés de Capitaux ont su assurer une qualité de service optimale pour l'ensemble des activités du département.

La couverture des grandes entreprises et institutions bancaires (Coverage)

Le Coverage, dont la création chez Crédit Agricole (Suisse) SA remonte à 2007, assure un suivi global des relations commerciales du Groupe Crédit Agricole avec les grands clients suisses (Corporates, Holdings d'investissement ou Institutions Financières) dans le monde. Le Coverage a pour mission de coordonner la réponse donnée à ces grands clients suisses par les différents métiers ou entités du groupe en fonction de leurs besoins.

2014 aura été marquée par une bonne activité avec les Corporates suisses en dépit de conditions de financement en forte baisse. L'activité avec les grandes institutions financières suisses est restée très soutenue et a vu une nouvelle progression des revenus.

En 2014, les opérations les plus significatives avec les grands clients suisses ont été réalisées dans les activités de Financements d'acquisitions, Syndication de crédits, Trade Finance, Equity Capital Markets et Global Markets (taux, change, métaux précieux).

Dans le contexte actuel, la maîtrise des risques opérationnels demeure une priorité absolue pour tous les collaborateurs de l'activité Marchés de Capitaux. Cet effort s'inscrit pleinement dans le cadre d'une intégration maximale de nos équipes au sein des activités de marché du Groupe Crédit Agricole. Nous continuons par ailleurs à porter une attention particulière aux changements imposés par les régulateurs, afin d'anticiper les nouvelles conditions de marché et d'offrir un niveau de sécurité optimal aux clients de Crédit Agricole (Suisse) SA.

L'Exploitation bancaire

Crédit Agricole (Suisse) SA met à disposition au sein de l'Exploitation Bancaire l'ensemble des solutions de financement et de crédit destinées à sa clientèle commerciale constituée principalement de grands groupes multinationaux, ainsi que de sociétés spécialisées dans le domaine du négoce international de matières premières. Sa structure éprouvée se décline en deux pôles clairement identifiés: d'une part, le Financement Global des Matières Premières et, d'autre part, les activités classiques de Banque



3500

UTILISATEURS DU SYSTÈME S2i



36 000

UTILISATEURS DU SYSTÈME
D'E-BANKING S2i



CHF 115

MILLIARDS DE FORTUNE CLIENTÈLE GÉRÉS
SUR LE SYSTÈME S2i (AU 31.12.2014)

Commerciale. 2014 aura en outre permis de constituer une unité spécialisée (PBCO) qui a pour vocation la mise à disposition de services commerciaux à notre clientèle de Banque Privée.

L'exercice 2014 du métier **Global Commodities Finance** a confirmé le bien-fondé de la stratégie de rapprochement des activités transactionnelles et structurées par une concrétisation significative du potentiel envisagé malgré un contexte économique et géopolitique de plus en plus adverse.

« Le savoir-faire et la qualité de nos services sont nos meilleurs atouts pour accompagner nos clients et leur offrir des solutions pour la réalisation de leurs projets commerciaux. »

Pierre Glauser, Directeur Général,
Directeur Exploitation Bancaire Suisse,
Responsable Mondial ligne métier Global
Commodity Finance

Le début du second trimestre a été marqué par les premières sanctions occidentales vis-à-vis de la Russie suite au conflit en Ukraine. Ces événements ont impacté fortement les exportations de pétrole russe et donc notre activité de financement de ces flux sachant qu'une part importante de ces derniers sont traités par la place de Genève.

Le deuxième semestre a, quant à lui, été marqué par la chute brutale des prix des produits pétroliers de plus de 50% accompagnée d'une baisse généralisée des prix de l'ensemble des autres matières premières. Malgré ces facteurs négatifs, le Métier a su résister globalement à l'érosion de son activité en conservant une bonne maîtrise des risques.

Deuxième métier de l'Exploitation Bancaire, la **Banque Commerciale** s'appuie sur une approche multimétiers, multiservices avec un véritable engagement partenarial dédié aux grandes entreprises suisses et aux filiales helvétiques de groupes internationaux. Durant l'exercice 2014, Crédit Agricole

(Suisse) SA a eu l'opportunité de renouveler plusieurs opérations de crédits syndiqués en agissant comme Arrangeur aux côtés de Crédit Agricole CIB notamment dans le financement d'une opération d'acquisition majeure dans le secteur du commerce de détail.

Malgré des conditions conjoncturelles toujours très tendues, le portefeuille de prêts reste de bonne qualité avec un coût du risque à nouveau maîtrisé durant l'exercice. En parallèle, grâce à son équipe Trade basée à Genève, notre banque met à disposition de ses clients une gamme complète de produits et services Export & Trade Finance (émissions de garanties de marché internationales, dossiers de financement export couverts par des garanties de risques à l'exportation...). De fait, elle bénéficie de l'expertise et de l'appui de l'ensemble du réseau de l'un des premiers groupes bancaires universels européens.

Le Centre Logistique Crédit Agricole Private Banking Services

Le Centre Logistique de Crédit Agricole (Suisse) SA, opérant sous l'appellation commerciale Crédit Agricole Private Banking Services, est un soutien indispensable aux différentes activités de la Banque. Il s'est doté des meilleures compétences opérationnelles et techniques et continue de développer une logistique informatique de pointe afin d'assurer son rôle de centre de services en charge du traitement informatique et du back-office des filiales de Banque Privée Internationale du Groupe Crédit Agricole. Fort de ces compétences, attestées par les certifications ISO 9001 : 2008 dans le domaine de la qualité, ISAE 3402 type 2 dans le domaine du contrôle des risques opérationnels et ISO 27001 sur le système de management de la sécurité de l'information, il propose en outre depuis près de vingt ans à des banques externes au Groupe, en Suisse comme à l'étranger, une offre complète de sous-traitance de leur informatique, de leur back-office et de leurs traitements comptables.

Vingt-cinq banques réparties dans onze pays, soit plus de 3500 utilisateurs au total, ont déjà opté pour la plateforme de Crédit Agricole Private Banking Services qui évolue au rythme de leurs besoins et de ceux de leurs clients. Toutes banques confondues, ce sont ainsi plus de CHF 115 milliards de fortune clientèle qui sont gérés au moyen du logiciel bancaire intégré S2i.

«Crédit Agricole Private Banking Services bénéficie de la concentration observée dans un domaine bancaire en pleine mutation. Ceci permet de renforcer notre présence sur ce marché et de proposer nos services à des entités de taille plus importante. Grâce à ce partage de compétences, nous pouvons envisager ensemble et sereinement les défis de la Banque de demain.»

Jean-Claude Favre, Directeur opérationnel
de Crédit Agricole Private Banking Services

L'amélioration continue des services du centre Logistique s'articule autour de trois axes: la recherche permanente du meilleur niveau de qualité des opérations, l'accroissement de la productivité et la maîtrise des risques opérationnels.

Elle s'est traduite en 2014 par la réalisation et le lancement de nombreux projets:

- l'enrichissement continu du logiciel bancaire intégré S2i avec de nouvelles fonctionnalités répondant aux besoins des métiers de la Banque et notamment des adaptations réglementaires et fiscales importantes ainsi que le développement de nombreuses nouvelles fonctions de gestion de la fiscalité;
 - le projet de réécriture du logiciel S2i, s'appuyant sur des nouvelles technologies, qui apporte aux banques clientes du centre Logistique un outil encore plus adapté à leurs besoins actuels et futurs et dont les livraisons se sont poursuivies durant l'année;
 - le renouvellement de la certification ISAE 3402 qui garantit la rigueur des contrôles internes sur les processus informatiques et opérationnels, ainsi que de la certification ISO 27001 de notre système de management de la sécurité de l'information, démarches qui permettent ainsi de conforter les banques clientes et leurs auditeurs dans leur approche d'externalisation d'activités auprès de Crédit Agricole Private Banking Services;
- le démarrage d'un environnement bancaire S2i en Italie pour le compte d'une filiale de Crédit Agricole Luxembourg;
- la préparation de quatre migrations de nouveaux clients qui rejoindront la plateforme S2i dans le courant du premier semestre 2015;
- la préparation et la mise en œuvre de nombreuses évolutions réglementaires et fiscales;
- la poursuite des nombreux contrats de soustraitance qui témoignent de la qualité des services d'externalisation informatique, comptable et de back-office de Crédit Agricole (Suisse) SA.

Chiffres-clés

(en millions de CHF)	31.12.2014	31.12.2013	Variation en %
Bilan			
Total du bilan	20 044	19 756	+1.5
Fonds propres au sens des art. 21-26 et 31-40 OFR (Tier 1)	1 477	1 417	+4.3
Résultats			
Revenus d'intérêts	166.3	154.6	+7.6
Commissions	237.6	255.6	-7.0
Résultat de négoce	59.6	99.3	-40.0
Autres résultats ordinaires	83.6	59.5	+40.5
Total des produits (revenu d'exploitation)	547.1	569.0	-3.8
Charges de personnel	-296.3	-285.8	+3.7
Autres charges d'exploitation	-117.4	-107.0	+9.7
Bénéfice brut	133.4	176.2	-24.3
Amortissements et correctifs de valeurs	-99.6	-52.4	+90.1
Produits extraordinaires et charges extraordinaires	27.5	4.7	-
Impôts	-31.1	-33.6	-7.4
Bénéfice de l'exercice	30.2	94.9	-68.2
Avoirs administrés (fortune totale)	46 482	41 360	+12.4
Effectif total (en unités de travail à plein temps)	1 326	1 322	0.3
Ratios (en %)			
Fonds propres / Total du bilan	7.4	7.2	
Charges / Produits	75.6	69.0	
ROE	2.0	6.7	
Ratio du Tier 1 capital*	13.7	13.1	

A partir de l'exercice 2014, les chiffres clés sont publiés sur la base des comptes individuels. La comparaison avec l'exercice 2013 est établie sur le même périmètre.

*En juin 2014, la Banque a changé d'approche concernant le calcul du risque de crédit, passant de l'AS-CH (Bâle II) à l'AS-BRI (Bâle III, approche globale).

Rapport de gestion 2014



Bilan au 31 décembre 2014

ACTIFS

(en milliers de CHF)

	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités	3 326 645	3 264 452
Créances résultant de papiers monétaires	1 087 919	500 914
Créances sur les banques	6 306 478	6 909 560
Créances sur la clientèle	6 445 886	6 028 846
Créances hypothécaires	483 367	466 620
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	546	825
Immobilisations financières	1 669 902	1 848 010
Participations	42 857	73 892
Immobilisations corporelles	247 710	253 528
Comptes de régularisation	86 361	156 442
Autres actifs	346 093	253 296
Total des actifs	20 043 764	19 756 385
Total des créances de rang subordonné	—	—
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	6 208 418	6 645 068

PASSIFS

(en milliers de CHF)	31.12.2014	31.12.2013
Engagements résultant de papiers monétaires	759	870
Engagements envers les banques	4 305 791	5 469 470
Autres engagements envers la clientèle	13 560 280	12 145 217
Comptes de régularisation	113 923	127 649
Autres passifs	287 041	252 126
Correctifs de valeurs et provisions	248 982	178 828
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	19 400
Capital social	579 371	579 371
Réserve légale générale	490 205	490 205
Bénéfice reporté	407 811	398 318
Bénéfice de l'exercice	30 201	94 931
Total des passifs	20 043 764	19 756 385
Total des engagements de rang subordonné	590 000	590 000
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	1 997 097	1 868 370

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)	31.12.2014	31.12.2013
Engagements conditionnels	4 389 797	5 130 473
Engagements irrévocables	1 548 241	1 374 882
Crédits par engagement	74 489	112 457
Instruments financiers dérivés :		
Valeurs de remplacement positives	337 642	244 388
Valeurs de remplacement négatives	277 174	247 337
Montants du sous-jacent	24 281 108	26 588 524
Opérations fiduciaires	3 721 607	4 056 798

Compte de résultat de l'exercice 2014

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE

(en milliers de CHF)	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	191 349	188 656
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	4 455	5 350
Charges d'intérêts	-29 494	-39 421
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>	<i>166 310</i>	<i>154 585</i>
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	42 594	55 005
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	177 945	181 519
Produit des commissions sur les autres prestations de service	57 692	63 688
Charges de commissions	-40 640	-44 585
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>	<i>237 591</i>	<i>255 627</i>
Résultat des opérations de négoce	59 557	99 303
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	628	1 035
Produit des participations	20 625	2 500
Résultat des immeubles	2 158	2 263
Autres produits ordinaires	60 459	53 804
Autres charges ordinaires	-231	-93
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>	<i>83 639</i>	<i>59 509</i>
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-296 259	-285 841
Autres charges d'exploitation	-117 446	-107 040
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>	<i>-413 705</i>	<i>-392 881</i>
Bénéfice brut	133 392	176 143

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

(en milliers de CHF)	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice brut	133 392	176 143
Amortissements sur l'actif immobilisé	-22 933	-13 853
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-76 621	-38 521
<i>Résultat intermédiaire</i>	<i>33 838</i>	<i>123 769</i>
Produits extraordinaires	27 516	4 736
Charges extraordinaires	-8	-21
Impôts	-31 145	-33 553
Bénéfice de l'exercice	30 201	94 931

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

(en milliers de CHF)	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice de l'exercice	30 201	94 931
Bénéfice reporté	407 811	398 318
Bénéfice au bilan	438 012	493 249
Répartition du bénéfice		
Dividende	—	-85 438
Bénéfice reporté	438 012	407 811

Tableau de financement

(en milliers de CHF)	Exercice 2014		Exercice 2013	
	Source de fonds	Emploi de fonds	Source de fonds	Emploi de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	30 201		94 931	
Amortissements sur l'actif immobilisé	22 933		13 853	
Correctifs de valeurs et provisions	70 151		34 119	
Résultat des opérations de négoce	12 848		63	
Comptes de régularisation actifs	70 081			9 061
Comptes de régularisation passifs		13 726		7 670
Autres actifs		92 797	65 148	
Autres passifs	34 915			60 940
Sous-total	241 129	106 523	208 114	77 671
Solde	134 606		130 443	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Paiement du dividende de l'exercice précédent		85 438		128 000
Sous-total	—	85 438	—	128 000
Solde	—	85 438	—	128 000

(en milliers de CHF)	Exercice 2014		Exercice 2013	
	Source de fonds	Emploi de fonds	Source de fonds	Emploi de fonds
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Immobilisations financières	178 108			165 129
Participations	7 276		1 392	
Immobilisations corporelles		6 204		11 043
Sous-total	185 384	6 204	1 392	176 172
Solde	179 180	—	—	174 780
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (>1 an)				
Engagements envers les banques	9 962			28 288
Autres engagements envers la clientèle				913
Créances sur les banques	117 638			224 657
Créances sur la clientèle	191 619			128 136
Créances hypothécaires		13 572		45 404
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires		111	136	
Engagements envers les banques		1 173 641		146 956
Autres engagements envers la clientèle	1 415 063			725 013
Créances résultant de papiers monétaires		587 005	299 256	
Créances sur les banques	485 444		1 412 464	
Créances sur la clientèle		608 656	300 290	
Créances hypothécaires		3 175	2 096	
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	279		43	
Sous-total	2 220 005	2 386 160	2 014 285	1 299 367
Solde	—	166 155	714 918	—
Etat des liquidités				
Variation de l'exercice		62 193		542 581

Notes sur les états financiers annuels



1. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le champ d'activité de Crédit Agricole (Suisse) SA (ci-après la Banque) s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux, en tant qu'intermédiaire et pour compte propre. De plus, le centre logistique de la Banque sis à Lausanne agit en tant que centre de services en charge du traitement informatique, du back-office et de l'outsourcing comptable pour des établissements appartenant au Groupe Crédit Agricole SA et des établissements tiers.

La Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse, au Liban et au Luxembourg, ainsi que de bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis et au Pakistan.

Dans le cadre du recentrage de ses activités, la filiale Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd., Nassau est entrée en liquidation début août 2014, alors que la sous-filiale Indosuez Trust Company Cayman Ltd, George Town a été fermée début novembre 2014.

La Banque est incluse dans le périmètre d'investigations liées à des violations potentielles des lois et réglementations américaines en matière d'embargos et d'autres sanctions économiques. La procédure des autorités américaines est introduite à l'encontre du Groupe Crédit Agricole CIB et s'étend aux activités des sociétés affiliées. Crédit Agricole CIB a constitué une provision de nature prudentielle pour couvrir l'amende potentielle liée à des violations de la réglementation américaine, sur la base de l'examen en cours des opérations conclues au sein du Groupe Crédit Agricole CIB. La Banque participe au programme américain visant à régler le différend fiscal opposant les banques suisses aux Etats-Unis, conformément aux recommandations de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Une provision a été constituée pour couvrir une éventuelle pénalité. Cette provision a été déterminée sur la base des éléments à disposition à la date d'établissement des comptes et se base sur des critères transparents.

Au 31 décembre 2014, l'effectif de la Banque, converti en emplois à temps complet, s'élevait à 1326 personnes, contre 1322 au 31 décembre 2013.

Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong

Le Conseil d'Administration de Crédit Agricole (Suisse) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'Administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de Crédit Agricole (Suisse) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. Elle se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de primes souple. Si une prime conséquente est accordée, le paiement d'une part peut être différé dans le temps.

Concernant l'exercice 2014, pour la haute direction (Senior Management: 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel: 3 personnes) de la succursale de Crédit Agricole (Suisse) à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 11.4 millions.

Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 1.7 million, dont HKD 1.5 million versés en cash et HKD 0.2 million pour les bonus payables sous forme différée.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité à l'engagement n'a été versée en 2014. Une indemnité de départ représentant trois mois de salaire a été versée en 2014.

Gestion des risques

POLITIQUE DES RISQUES EN GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration fixe la politique des risques sur la base des dispositions légales et des directives, alors que la Direction Générale est chargée de sa mise en application.

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de contrepartie, au risque de marché, aux risques opérationnels, juridique et de réputation.

ÉVALUATION DU RISQUE

Le Conseil d'Administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la Banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'Administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des métiers, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie ou de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de cotation.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. La Direction Générale et le Conseil d'Administration sont tenus régulièrement informés.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché reflète le potentiel de perte suite à des fluctuations des cours de devises, des taux d'intérêt et des valeurs du marché des capitaux sur l'ensemble des positions détenues par la Banque.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes.

L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites octroyées sont effectuées sur une base journalière. Ces positions sont suivies sur la base d'un modèle de value-at-risk. De plus, elles sont soumises à des limites en sensibilité contrôlées également sur une base quotidienne.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

■ Risque de change

Le risque de change concerne les variations de valeur des positions libellées en monnaies étrangères induites par des fluctuations de cours exprimées contre le franc suisse.

Les positions en devises étrangères de la Banque sont ajustées dès l'initialisation des opérations. Elles sont réévaluées à intervalles réguliers plusieurs fois par jour. De plus, des limites par devises sont définies afin de plafonner le risque.

Hormis quelques positions de couverture strictement identifiées, l'intégralité du risque de change est inscrite dans les positions de négoce de la Banque.

■ Risque de taux

Le risque de taux analyse la dépréciation de valeur des positions globales de la Banque respectivement en tant que positions du portefeuille de négoce ou résultant de la structure du bilan de la Banque.

Les positions du portefeuille de la Banque recouvrent essentiellement l'activité d'acceptation et de prêts de capitaux (encours clientèle et bancaires nets). La Banque apprécie ce risque sur la base des techniques de gestion du bilan (ALM) permettant d'évaluer la structure des échéances ainsi que les possibilités de modification des taux d'intérêt sur les positions du bilan et du hors bilan.

Dans le cadre de la gestion structurelle du bilan et sur la base d'analyses statistiques empiriques, la Banque procède à un étalement de certaines positions à contraintes de taux indéterminées.

■ Risque de cours

Le risque de cours concerne les variations de valeur des portefeuilles de titres (négoce et immobilisations financières). La surveillance du risque est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent.

■ Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

La Banque intègre dans le ratio de liquidité les titres reçus dans le cadre des mises et prises en pension de titres sur lesquels il possède un pouvoir de disposition illimité. La valeur de marché des titres reçus ou remis est contrôlée quotidiennement, de manière à permettre de remettre ou d'exiger au besoin des sûretés supplémentaires.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque résultant d'insuffisances de conception, et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement.

Le haut niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ce risque. En outre, la Banque possède une unité de contrôle interne veillant au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations. Une base de données permettant le recueil et l'analyse des problèmes survenus a été mise en place.

COMPLIANCE ET RISQUE JURIDIQUE

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et Juridique dont le rôle est la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Cette même direction veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

RATIO PRUDENTIEL

Depuis le 30 juin 2014, la Banque établit son ratio prudentiel de fonds propres selon Bâle III, avec un calcul du risque de crédit selon la méthode AS-BRI, approche globale.

Conformément au chiffre marginal 5 de la circulaire FINMA 2008/22, Crédit Agricole (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres dans la mesure où des informations comparables sont publiées sur base annuelle au niveau de Groupe Crédit Agricole CIB SA (cf. Rapport annuel 2014 - Chapitre : « Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III », consultable sur le site www.ca-cib.fr) et sur base semestrielle au niveau du Groupe Crédit Agricole SA (consultable sur le site <http://finance.credit-agricole.com>).

POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

EXTERNALISATION D'ACTIVITÉS

La Banque ne pratique aucune externalisation d'activités au sens de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

2.1 Principes d'établissement des comptes de la Banque

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012, conformément aux dispositions transitoires du nouveau droit comptable, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution, ainsi qu'à la circulaire 2008/02 « Comptabilité-banques » émise par la FINMA.

Suite à l'entrée en liquidation de sa filiale Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd., la Banque n'établit plus de comptes consolidés. Les filiales consolidées jusqu'au 30 juin 2014 sont devenues non significatives du point de vue quantitatif.

2.2 Principes comptables

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET PRÉSENTATION AU BILAN

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de

résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2014		2013	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1.2028	1.2125	1.2244	1.2286
USD	0.9883	0.9189	0.8864	0.9236
JPY	0.00827	0.00863	0.00844	0.00945

LIQUIDITÉ, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les créances jugées compromises font l'objet de provisions directement déduites à l'actif. L'escompte sur les papiers monétaires est imputé prorata temporis au compte de résultat par le biais des comptes de régularisation.

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, si le service de la dette a repris normalement, et si d'autres critères de solvabilité sont remplis.

PORTEFEUILLES DE TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les titres acquis dans le cadre des activités de négoce sont évalués à la valeur de marché.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce ». Le coût de refinancement des titres détenus dans les portefeuilles de négoce est compensé avec le produit des intérêts et dividendes desdits portefeuilles et enregistré sous « Résultat des opérations de négoce ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'« accrual method ». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance du titre. Ces correctifs sont enregistrés en diminution ou en augmentation de la valeur comptable.

Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de créances non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance peuvent être évalués selon « l'accrual method ». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée résiduelle. L'évaluation est par conséquent basée selon un coût d'acquisition adapté en fonction de la composante de taux. La délimitation des gains et des pertes résultant d'opérations aliénées durant la durée théorique restante n'est pas applicable.

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché.

Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à leur valeur de marché.

OPÉRATIONS DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES (repurchase and reverse repurchase)

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

PARTICIPATIONS

Les participations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition corrigé des amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible. Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

- véhicules et parc informatique : 3 ans
- agencement et installations : 5 ans
- unité centrale du système informatique : 5 ans
- aménagement des locaux : 10 ans
- immeubles à usage de la Banque (1.5% par année) : 66.5 ans

Lors de l'évaluation postérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués selon un plan sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Il est procédé aux amortissements dès le commencement effectif de l'exploitation de l'objet.

La Banque s'est engagée dans un important projet d'évolution technologique appelé Programme S2i ORCHIS (Optimized Reengineering and Change of Our Information System). Ce programme S2i ORCHIS, composé de divers modules, a pour objet le développement du logiciel bancaire S2i sur la base de nouvelles technologies.

Certaines charges afférentes à ce programme S2i ORCHIS et remplissant les conditions d'activation sont portées à l'actif du bilan. Ces immobilisations corporelles sont amorties sur 10 ans à partir de la mise en production des modules.

L'actualité de la valeur est revue lors de l'établissement de chaque bilan. Des amortissements extraordinaires sont pris en compte lorsque la situation le requiert.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et produits d'intérêts, ainsi que les commissions de crédit considérées comme une composante des intérêts, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation de même que les droits de garde, les commissions fiduciaires et les commissions de gestion de fortune sont délimités dans le temps.

IMPÔTS

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

L'activité de crédit de la Banque se limite pour l'essentiel aux opérations de crédits lombards ainsi qu'au financement transactionnel des matières premières. La spécificité de ces dernières opérations fait que la capacité de remboursement est liée, outre à la solvabilité des débiteurs concernés, aux sûretés réelles constituées au gré des transactions (« self-liquidating transactions »).

Lorsque le recouvrement d'une opération est remis en cause, la Banque constitue, sur le capital et les intérêts, des provisions adéquates en tenant compte des garanties et couvertures existantes ainsi que de l'environnement économique. Ces correctifs de valeurs, individualisés par positions, sont présentés en déduction des rubriques concernées directement à l'actif du bilan. Les intérêts compromis selon la règle ci-dessus sont réservés dès le premier jour où des doutes fondés apparaissent.

Conformément au principe de prudence, les autres risques reconnaissables font l'objet de provisions inscrites au bilan dans les « correctifs de valeurs et provisions ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Elles sont constituées par les charges extraordinaires, respectivement dissoutes par les produits extraordinaires.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de Crédit Agricole (Suisse) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire. Les bonifications de vieillesse sont de 6.2% du salaire assuré. La contribution de l'employeur varie entre 8.8% et 18.8% du salaire assuré et dépend de l'âge de l'assuré. Le droit à la rente ou au capital de vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'AVS. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance assure également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

Chaque année les avantages ou engagements économiques provenant d'un excédent ou d'un découvert sont déterminés sur la base des états financiers du fonds de prévoyance et traités conformément à la norme Swiss Gaap RPC 16.

**ENGAGEMENTS CONDITIONNELS,
ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES,
ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D’EFFECTUER
DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES,
CRÉDITS PAR ENGAGEMENT**

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l’objet d’une provision portée au passif du bilan.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés d’une part dans le cadre de la gestion structurelle du bilan de la Banque, et d’autre part à des fins de négoce pour répondre à la demande de la clientèle.

Les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments dérivés ouverts à la date d’établissement des comptes sont mentionnées brutes au bilan respectivement sous les « autres actifs » ou « autres passifs ».

Les transactions de négoce sont évaluées au prix du marché tandis que les opérations de gestion du bilan sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes.

Les adaptations de valeurs qui ne sont pas portées au compte de résultat lors du bouclage sont enregistrées dans un compte de compensation qui figure sous « autres actifs » ou « autres passifs » en fonction de son solde.

STRUCTURE DE L’ANNEXE

La numérotation des annexes suit la structure établie par la FINMA dans le cadre des directives régissant l’établissement des comptes, hormis l’annexe 3.5.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

3.1.1 Aperçu des couvertures

(en milliers de CHF)	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	13 408	3 964 667	2 467 811	6 445 886
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	483 367	—	—	483 367
Total des prêts				
Exercice de référence	496 775	3 964 667	2 467 811	6 929 253
Exercice précédent	481 189	3 398 725	2 615 552	6 495 466
Hors bilan				
Engagements conditionnels	20 447	681 440	3 687 910	4 389 797
Engagements irrévocables	—	5 802	1 542 439	1 548 241
Crédits par engagement	—	26 790	47 699	74 489
Total hors bilan				
Exercice de référence	20 447	714 032	5 278 048	6 012 527
Exercice précédent	16 949	1 324 544	5 276 319	6 617 812

3.1.2 Indications relatives aux créances compromises

(en milliers de CHF)	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Créances compromises				
Exercice de référence	296 858	81 469	215 389	210 507
Exercice précédent	241 517	37 478	204 039	169 974

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

(en milliers de CHF)

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

	Exercice de référence	Exercice précédent
– Titres de participation	546	825
<i>dont propres titres de participation</i>	–	–
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	546	825
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

(en milliers de CHF)

Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
– Titres de créance	1 532 703	1 727 629	1 534 329	1 728 229
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1 532 210	1 726 900	1 533 836	1 727 500
<i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i>	493	729	493	729
– Titres de participation	1 434	2 581	2 592	3 763
<i>dont participations qualifiées</i>	–	–	–	–
– Métaux précieux	135 765	117 800	135 765	117 800
Total des immobilisations financières	1 669 902	1 848 010	1 672 686	1 849 792
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 532 210	1 726 900	1 533 836	1 727 500

(en milliers de CHF)

Participations

	Exercice de référence	Exercice précédent
– Sans valeur boursière	42 857	73 892
Total des participations	42 857	73 892

3.3 Informations sur les participations essentielles

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Exercice de référence		
				Capital de la société (en milliers)	Part en voix en %	Part en capital en %
Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd. in liquidation, Nassau	Bahamas	Banque	USD	2 000	100.0	100.0
Crédit Agricole Suisse Conseil SA, Genève	Suisse	Conseil et gestion d'entités	CHF	3 000	100.0	100.0
Finanziaria Indosuez International SA, Lugano	Suisse	Gestion de fortune et de placements	CHF	1 800	100.0	100.0
Crédit Agricole Financements (Suisse) SA, Genève	Suisse	Banque – Crédits hypothécaires	CHF	229 992	11.4	11.4
Crédit Agricole Investment Management S.à.r.l., Luxembourg	Luxembourg	Société financière	EUR	12	100.0	100.0
Crédit Agricole Suisse (Liban) Financial Services SAL, Beyrouth	Liban	Société financière	LBP	2 000 000	100.0	100.0
Indosuez Trust (Switzerland) SA, Genève	Suisse	Société de fiducie	CHF	400	100.0	100.0

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2014:

- Réduction du capital-actions de USD 8 millions et entrée en liquidation de «Crédit Agricole Suisse Bahamas Ltd, Nassau».
- Liquidation de «Indosuez Trust Company Cayman Ltd, George Town».

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

(en milliers de CHF)	Exercice de référence							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeurs	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Variation/ Ecart de change	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice
Participations	105 985	-32 093	73 892	-12 892	—	-7 276	-10 867	42 857
Total des participations	105 985	-32 093	73 892	-12 892	—	-7 276	-10 867	42 857
Immeubles à l'usage de la Banque	275 893	-46 841	229 052	—	—	-2 890	-3 660	222 502
Autres immobilisations corporelles	92 108	-67 632	24 476	44	9 130	-36	-8 406	25 208
Total des immobilisations corporelles	368 001	-114 473	253 528	44	9 130	-2 926	-12 066	247 710
Valeur d'assurance incendie des immeubles			178 316					168 555
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			94 000					94 100

3.5 Autres actifs et autres passifs

(en milliers de CHF)	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
– Portefeuille de négoce	195 698	191 722	168 130	156 320
– Gestion du bilan	141 944	85 452	72 649	87 408
Impôts indirects	679	7 952	71	8 262
Compte de compensation	–	1 057	5 460	–
Autres	7 772	858	6 986	136
Total	346 093	287 041	253 296	252 126

3.6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt / emprunt de titres et de mise / prise en pension

(en milliers de CHF)	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
Immobilisations financières	493	—	729	—
Autres actifs	904	—	778	—
Total	1 397	—	1 507	—

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Prétentions découlant de la mise en gage de « cash » lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	—	—
Engagements découlant du « cash » reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	1 053 179	1 379 779
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1 045 084	1 389 786
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	<i>1 031 632</i>	<i>1 366 992</i>
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	—	—
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	<i>—</i>	<i>—</i>

3.7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

1. Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

(en milliers de CHF)	31.12.2014	31.12.2013
Autres engagements envers la clientèle	67 039	43 818
Autres passifs	–	1 680
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	67 039	45 498

2. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs du Crédit Agricole (Suisse) SA sont, pour la plupart, assurés auprès du fonds de prévoyance. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire. Les bonifications de vieillesse sont de 6.2 % du salaire assuré. La contribution de l'employeur varie entre 8.8 % et 18.8 % du salaire assuré et dépend de l'âge de l'assuré. Le droit à la rente ou au capital de vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

(en milliers de CHF)	Charges de prévoyance comprises dans les «Charges de personnel»	
	2014	2013
Fonds de prévoyance de Crédit Agricole (Suisse) SA	22 639	22 211

Avantage/Engagement économique provenant d'un excédent de couverture/découvert

Les derniers comptes annuels révisés du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2013	31.12.2012
Fonds de prévoyance de Crédit Agricole (Suisse) SA	108.8%	106.6%

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2014. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

3.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserve pour fluctuations de risques de crédit, réserves pour risques bancaires généraux

(en milliers de CHF)

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques						
– Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	169 974	-719	19 037	24 185	-1 970	210 507
– Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	73 042	-367	11 046	66 441	-5 496	144 666
– Autres provisions	105 779	-369	–	7 911	-9 015	104 306
Total des correctifs de valeurs et provisions	348 795	-1 455	30 083	98 537	-16 481	459 479
à déduire : correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-169 967					-210 497
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	178 828					248 982
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	–	–	–	–	19 400

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement.

Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier. Les correctifs de valeur comprennent les provisions constituées dans l'éventualité du paiement d'une amende dans le cadre du programme américain, conformément aux recommandations de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

La procédure liée à des violations potentielles des lois et réglementations américaines en matière d'embargo est gérée à l'échelon de Crédit Agricole CIB. Les investigations ne sont pas terminées. La quote-part de l'amende potentielle à charge de la Banque ne peut pas être estimée de manière fiable. Aucune provision n'a été ainsi constituée dans les livres de la Banque.

3.10 Capital social et actionnaires détenant des participations de plus de 5% de tous les droits de vote

		Exercice de référence		Exercice précédent	
		Capital- actions	Total du capital social	Capital- actions	Total du capital social
Valeur nominale totale	en milliers de CHF	579 371	579 371	579 371	579 371
Nombre de titres	en milliers	579	579	579	579
Capital donnant droit au dividende	en milliers de CHF	579 371	579 371	579 371	579 371

		Exercice de référence		Exercice précédent	
Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote		Nominal en milliers de CHF	Taux de participation en %	Nominal en milliers de CHF	Taux de participation en %
Avec droit de vote					
Crédit Agricole Private Banking, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)		579 371	100	579 371	100

3.11 Justification des capitaux propres

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au début de l'exercice de référence

Capital social libéré	579 371
Réserve légale générale	490 205
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400
Bénéfice au bilan	493 249

Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence

(avant distribution du dividende)	1 582 225
- Distribution du dividende	-85 438
+ Bénéfice de l'exercice de référence	30 201

Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence

(avant répartition du bénéfice)	1 526 988
dont: Capital social libéré	579 371
Réserve légale générale	490 205
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400
Bénéfice au bilan	438 012

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

(en milliers de CHF)	Durée d'échéance résiduelle						Total
	à vue	dénonçable	jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Actif circulant							
Liquidités	3 326 645	—	—	—	—	—	3 326 645
Créances résultant de papiers monétaires	—	—	981 675	106 244	—	—	1 087 919
Créances sur les banques	344 180	—	2 382 752	1 812 355	980 894	786 297	6 306 478
Créances sur la clientèle	—	981 889	4 464 171	668 499	287 831	43 496	6 445 886
Créances hypothécaires	—	—	83 037	39 917	244 441	115 972	483 367
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	546	—	—	—	—	—	546
Immobilisations financières	137 634	—	113 832	544 802	873 534	100	1 669 902
Total de l'actif circulant							
Exercice de référence	3 809 005	981 889	8 025 467	3 171 817	2 386 700	945 865	19 320 743
Exercice précédent	3 885 909	891 283	8 289 527	2 537 720	2 658 705	756 083	19 019 227
Fonds étrangers							
Engagements résultant de papiers monétaires	759	—	—	—	—	—	759
Engagements envers les banques	514 101	—	2 818 338	299 552	83 800	590 000	4 305 791
Autres engagements envers la clientèle	11 475 645	—	1 733 564	351 071	—	—	13 560 280
Total des fonds étrangers							
Exercice de référence	11 990 505	—	4 551 902	650 623	83 800	590 000	17 866 830
Exercice précédent	10 173 056	—	5 658 822	1 119 841	73 838	590 000	17 615 557

3.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur les sociétés liées	4 298	73 439
Engagements envers les sociétés liées	449 450	1 382 043
Crédits aux organes	7 980	6 979

Transactions avec des parties liées

Il s'agit d'opérations avec des sociétés sœurs conclues aux conditions du marché.

Crédits aux organes

Ils résultent essentiellement de prêts hypothécaires et de crédits lombards.

3.14 Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger (selon le principe du domicile)

(en milliers de CHF)	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Actifs						
Liquidités	3 286 390	40 255	3 326 645	3 065 811	198 641	3 264 452
Créances résultant de papiers monétaires	355 399	732 520	1 087 919	257 155	243 759	500 914
Créances sur les banques	3 579 808	2 726 670	6 306 478	3 943 248	2 966 312	6 909 560
Créances sur la clientèle	2 496 363	3 949 523	6 445 886	2 503 044	3 525 802	6 028 846
Créances hypothécaires	179 091	304 276	483 367	188 316	278 304	466 620
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	—	546	546	—	825	825
Immobilisations financières	237 205	1 432 697	1 669 902	118 547	1 729 463	1 848 010
Participations	40 596	2 261	42 857	40 596	33 296	73 892
Immobilisations corporelles	247 134	576	247 710	252 740	788	253 528
Comptes de régularisation	57 958	28 403	86 361	153 729	2 713	156 442
Autres actifs	18 234	327 859	346 093	11 648	241 648	253 296
Total des actifs	10 498 178	9 545 586	20 043 764	10 534 834	9 221 551	19 756 385
Passifs						
Engagements résultant de papiers monétaires	758	1	759	869	1	870
Engagements envers les banques	1 005 118	3 300 673	4 305 791	898 430	4 571 040	5 469 470
Autres engagements envers la clientèle	1 599 415	11 960 865	13 560 280	1 867 658	10 277 559	12 145 217
Comptes de régularisation	104 267	9 656	113 923	118 702	8 947	127 649
Autres passifs	10 692	276 349	287 041	17 569	234 557	252 126
Correctifs de valeurs et provisions	248 982	—	248 982	177 435	1 393	178 828
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	—	19 400	19 400	—	19 400
Capital social	579 371	—	579 371	579 371	—	579 371
Réserve légale générale	490 205	—	490 205	490 205	—	490 205
Bénéfice reporté	407 811	—	407 811	398 318	—	398 318
Bénéfice de l'exercice	23 427	6 774	30 201	87 796	7 135	94 931
Total des passifs	4 489 446	15 554 318	20 043 764	4 655 753	15 100 632	19 756 385

3.15 Total des actifs par pays ou groupes de pays (selon le principe du domicile)

(en milliers de CHF)	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Actifs				
Europe	14 568 749	72.7	15 096 501	76.4
dont : <i>Suisse</i>	10 498 178	52.4	10 534 834	53.3
<i>France</i>	2 333 356	11.6	2 520 969	12.8
<i>Royaume-Uni</i>	626 050	3.1	505 481	2.6
Afrique	149 497	0.7	165 021	0.8
Amérique du Nord	229 845	1.1	234 802	1.2
Amérique du Sud	113 495	0.6	235 604	1.2
Asie	3 742 129	18.7	3 936 298	19.9
dont : <i>Singapour</i>	2 315 511	11.6	2 355 251	11.9
<i>Hong Kong</i>	536 658	2.7	446 580	2.3
<i>Arabie Saoudite</i>	161 090	0.8	196 271	1.0
Caraïbes	1 197 538	6.0	70 287	0.4
Océanie	42 511	0.2	17 872	0.1
Total des actifs	20 043 764	100.0	19 756 385	100.0

3.16 Bilan par monnaie

Devises converties en CHF

(en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	3 286 389	2 523	612	37 121	3 326 645
Créances résultant de papiers monétaires	—	2 434	800 345	285 140	1 087 919
Créances sur les banques	4 206 173	218 712	1 153 512	728 081	6 306 478
Créances sur la clientèle	483 006	962 096	4 227 400	773 384	6 445 886
Créances hypothécaires	206 002	208 097	4 777	64 491	483 367
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	97	212	237	—	546
Immobilisations financières	512	1 167 214	366 411	135 765	1 669 902
Participations	40 596	15	2 246	—	42 857
Immobilisations corporelles	247 134	—	—	576	247 710
Comptes de régularisation	42 175	25 894	9 940	8 352	86 361
Autres actifs	299 825	218	5 664	40 386	346 093
Total des positions portées à l'actif	8 811 909	2 587 415	6 571 144	2 073 296	20 043 764
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1 277 743	4 558 220	8 435 732	3 715 814	17 987 509
Total des actifs	10 089 652	7 145 635	15 006 876	5 789 110	38 031 273
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	87	588	55	29	759
Engagements envers les banques	1 686 602	880 949	1 536 973	201 267	4 305 791
Autres engagements envers la clientèle	934 253	3 048 300	7 915 087	1 662 640	13 560 280
Comptes de régularisation	83 005	15 536	5 403	9 979	113 923
Autres passifs	251 887	1 917	783	32 454	287 041
Correctifs de valeurs et provisions	126 348	6 081	116 551	2	248 982
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	—	—	—	19 400
Capital social	579 371	—	—	—	579 371
Réserve légale générale	490 205	—	—	—	490 205
Bénéfice reporté	407 811	—	—	—	407 811
Bénéfice de l'exercice	23 427	—	—	6 774	30 201
Total des positions portées au passif	4 602 396	3 953 371	9 574 852	1 913 145	20 043 764
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	5 487 726	3 192 756	5 431 205	3 875 822	17 987 509
Total des passifs	10 090 122	7 146 127	15 006 057	5 788 967	38 031 273
Positions nettes par devise	-470	-492	819	143	—

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1 Engagements conditionnels

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Garanties irrévocables et similaires	3 086 739	3 469 228
Garanties de soumissions (garanties de prestations)	509 719	630 361
Engagements irrévocables	793 339	1 030 884
Total	4 389 797	5 130 473

4.2 Crédits par engagement

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements par acceptations	74 489	112 457
Total	74 489	112 457

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
(en milliers de CHF)						
Instruments de taux						
- Swaps	14 725	14 270	764 291	83 836	75 528	5 237 200
- Options (OTC)	11 428	11 428	101 229	—	—	—
Devises / Métaux précieux						
- Opérations de change au comptant non réglées	—	—	477 332	—	—	—
- Contrats à terme	115 331	111 813	8 535 779	58 108	9 924	5 450 636
- Futures	—	—	75	—	—	—
- Options (OTC)	41 615	41 612	3 523 762	—	—	—
Titres de participation / Indices						
- Options (OTC)	12 599	12 599	190 804	—	—	—
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	195 698	191 722	13 593 272	141 944	85 452	10 687 836
Exercice précédent	168 130	159 929	16 538 181	76 258	87 408	10 050 343

(en milliers de CHF)	
Total après impact des contrats de netting	
Exercice de référence	337 642
Exercice précédent	240 779
	277 174
	243 728

(en milliers de CHF)	
Solde du compte de compensation	
Exercice de référence	1 057
Exercice précédent	5 460
	—

4.4 Opérations fiduciaires

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	671 495	703 065
Placements fiduciaires auprès de banques du groupe ou liées	3 042 792	3 346 134
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	7 320	7 599
Total	3 721 607	4 056 798

4.5 Avoirs administrés

(en millions de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	3 731	3 411
Autres avoirs administrés	42 751	37 949
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	46 482	41 360
Dont prises en compte doubles	—	—
Apports/retraits nets d'argent frais	1 103	-2 916
– <i>métier Banque Privée</i>	869	-2 236
– <i>métier Exploitation Commerciale</i>	234	-680

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs « more-than-custody-only » sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de « global custodian » envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.2 Résultat des opérations de négoce

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres	109	234
Devises	59 440	99 044
Autres	8	25
Total	59 557	99 303

5.3 Charges de personnel

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Salaires et indemnités	239 674	231 153
AVS, AI, APG et autres contributions légales	26 186	26 220
Contributions aux institutions de prévoyance	22 639	22 211
Autres charges du personnel	7 760	6 257
Total	296 259	285 841

5.4 Charges d'exploitation

(en milliers de CHF)	Exercice de référence	Exercice précédent
Frais de locaux et énergie	19 184	18 822
Charges pour l'informatique, les machines, le mobilier, les véhicules et les autres installations	29 705	26 112
Charges d'affranchissements et de télécommunications	5 221	5 163
Frais de déplacement et de représentation	6 988	8 992
Honoraires	23 793	11 920
Autres charges d'exploitation	32 555	36 031
Total	117 446	107 040

5.5 Commentaires des produits et charges extraordinaires, des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et de provisions devenus libres

En 2014, les produits extraordinaires correspondent à des dissolutions de provisions et de comptes de régularisation passifs afférents à des exercices antérieurs pour CHF 19.9 millions, ainsi qu'au résultat provenant de la vente de notre immeuble de Bâle pour CHF 7.6 millions.

Les produits extraordinaires de l'exercice 2013 reflètent le gain de fusion avec Sogea, Société de Gestion et d'Administration SA de CHF 4.4 millions.

5.7 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire, entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile d'exploitation

(en milliers de CHF)	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Produits						
Résultat des opérations d'intérêts	154 749	11 561	166 310	145 624	8 961	154 585
Résultat des opérations de commissions	191 814	45 777	237 591	208 312	47 315	255 627
Résultat des opérations de négoce	54 788	4 769	59 557	93 664	5 639	99 303
Autres résultats ordinaires	83 545	94	83 639	59 505	4	59 509
Total des produits	484 896	62 201	547 097	507 105	61 919	569 024
Charges						
Charges de personnel	-258 584	-37 675	-296 259	-247 322	-38 519	-285 841
Autres charges d'exploitation	-100 023	-17 423	-117 446	-91 172	-15 868	-107 040
Total des charges	-358 607	-55 098	-413 705	-338 494	-54 387	-392 881

La répartition géographique des produits et des charges est appréciée au travers des succursales basées respectivement en Suisse ou à l'étranger.

Proposition à l'assemblée générale annuelle

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Affectation du résultat (en milliers de CHF)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 29 avril 2015 de ne pas distribuer de dividende. La réserve légale générale ayant atteint 50% du capital-actions, il est également suggéré de renoncer à toute nouvelle attribution.

	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice de l'exercice	30 201	94 931
Bénéfice reporté	407 811	398 318
Bénéfice au bilan	438 012	493 249
Répartition du bénéfice au bilan		
Dividende	—	85 438
Report à nouveau	438 012	407 811
	438 012	493 249

Rapport de l'organe de révision

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉDIT AGRICOLE (SUISSE) SA, GENÈVE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Agricole (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et les notes (pages 32 à 66) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de

contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 29 avril 2015
PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Fritz
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Josée Mercier

Implantations

Siège social

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

Succursales

Hong Kong

Suite 2918
Two Pacific Place
88 Queensway
Hong Kong
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

Bureaux de représentation

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street – Al Muhairy
Center, Office Tower, 4th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Emirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 1515
Fax. + 971 2 631 2500

Karachi

D-118/2, Kehkashan 5
Clifton
Karachi
Pakistan
Tél. + 92 21 358 786 97
Fax. + 92 21 358 708 90

Dubai

The Maze Tower
Level 13 Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubai
Emirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

Centre logistique

Lausanne

Chemin de Bérée 46-48
1010 Lausanne
Suisse
Tél. + 41 58 321 50 00
Fax. + 41 58 321 51 00

Principale filiale à l'étranger

Crédit Agricole Suisse (Liban) Financial Services SAL

Al Borj An Nahar Bldg, 2nd Floor
Martyrs' Square
1107-2070 Beyrouth
Liban
Tél. + 961 1 96 63 00
Fax. + 961 1 96 63 20

Principales filiales en Suisse

Crédit Agricole Suisse Conseil SA

Rue du Marché 11
CP 5259
1211 Genève 11
Suisse
Tél. + 41 22 700 29 25
Fax. + 41 22 700 29 33

Finanziaria Indosuez International SA

Via F. Pelli 13A
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80

www.ca-suisse.com

Le Rapport de gestion est publié en français et en anglais.
En cas de divergence entre les deux versions, la version
originale française fait foi.

Ce document est imprimé sur du papier respectueux
de l'environnement portant le label FSC
(Forest Stewardship Council).

Crédit photo : © Jean-Marc GOSSE / Tulipes & Cie

Réalisation : www.theoreme.ch

N° de référence 301

